

- des programmes impulsés par la demande (l'ACDI conçoit des programmes en réponse aux demandes des municipalités, des collectivités locales, de ministères sectoriels ou d'organismes centraux des gouvernements nationaux);
- des partenariats (transfert de compétences entre des partenaires au Canada et la région);
- de l'assistance technique (facilitation de réformes en faveur de la décentralisation, développement de compétences par les gouvernements locaux pour combler le fossé entre les capacités et les responsabilités, y compris la formation des formateurs);
- une mise en oeuvre interactive (pour s'attaquer au rythme des réformes, la nécessité de s'adapter à un rythme en évolution, jalons électoraux et capacité d'absorption).

Initiatives régionales avec des partenaires canadiens

L'Initiative des villes durables (IVD) est un projet multisectoriel et faisant intervenir de multiples intervenants, élaboré par Industrie Canada en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI). En Amérique latine, l'IVD fait progresser un projet pilote avec la ville de Salvador, au Brésil. Le but visé est d'élaborer des stratégies et des solutions intégrées devant les défis de la gestion municipale au moyen de la coopération et du partenariat au sujet d'un large éventail de problèmes provoqué par la rapidité de l'urbanisation. Industrie Canada est en train d'élargir ses projets au titre de l'IVD à San José, au Costa Rica, et à Cordoba, en Argentine.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) se dépense activement sur la scène internationale en faveur des programmes de décentralisation, du développement d'associations municipales, de la réduction de la pauvreté, ainsi que de la planification et du financement du développement local. De manière générale, le FCM et l'Institut urbain du Canada (comme le font d'autres organisations non gouvernementales canadiennes) font appel au soutien professionnel du personnel élu et officiel de municipalités canadiennes dans leur action outre-mer dans une optique de bénévolat, sans rémunération. Voici quelques exemples :

- Au Chili, la FCM a lancé cinq partenariats entre municipalités et avec des associations municipales. Un partenariat a relié Amos, au Québec, à Coyhaique, zone rurale éloignée du sud du Chili, afin de promouvoir des possibilités touristiques et d'améliorer la gestion des affaires publiques. D'autres partenariats avec le Chili ont été axés sur l'acquisition de compétences en informatique, la planification économique urbaine, l'obtention de la collaboration avec des municipalités voisines, le transfert de technologies à des fins de mise en valeur intégrée du territoire et les programmes récréatifs adaptés à divers secteurs de la population, en faisant particulièrement participer les jeunes, les femmes et les personnes âgées, la gestion des déchets, y compris la participation des enseignants et des enfants, l'établissement de micro-associations régionales et municipales à des fins de développement économique en collaboration et de la réduction de la pauvreté. La FCM a facilité un partenariat entre l'Union des Municipalités du Québec et l'Asociacion Chilena